



DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE - DIPARTIMENTU DI U CISMONTE  
**COMMUNE DE POGGIO D'OLETTA**  
**CUMUNA DI U POGHJU D'OLETTA**  
[www.upoghjudoletta.fr](http://www.upoghjudoletta.fr)

Monsieur le Maire  
Mairie  
Olivacce  
20232 POGGIO D'OLETTA

à

Monsieur Jérôme SEGUY  
Sous-préfet  
Sous-Préfecture de CALVI  
Place de la Porteuse d'Eau  
20260 CALVI

Poggio d'Oletta, le 29 novembre 2016

**Objet:** Demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle  
Intempéries du 24 novembre 2016

Monsieur le Sous-préfet,

Comme convenu, je vous adresse, à l'appui de la demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle que j'ai adressée à la préfecture de la Haute-Corse le 25 courant et dont vous avez reçu une copie par mail le même jour, une synthèse des dégâts que j'ai déjà pu constater sur le territoire de ma commune, particulièrement touchée par ces intempéries exceptionnelles (pour un aperçu de la force des intempéries du 24 novembre, voir les photos annotées N° A, B, C, D, E, F, G et H).

Ne seront bien entendu listées dans ce document que les dégradations significatives afin d'éviter de présenter de trop nombreuses constatations ayant déjà fait l'objet de remise en état tant par la Commune que par le Département et notamment les nombreux talus effondrés sur la voirie départementale.

## 1. DEGATS CONSTATES AU NIVEAU DES INFRASTRUCTURES COMMUNALES

Les ouvrages suivants ont été endommagés significativement:

- **le chemin carrossable communal de traverse dit de "Santo Pietro di Tenda à Patrimonio" au lieu-dit "San Angelo"** desservant de nombreux viticulteurs et notamment les propriétés de Messieurs WODJIK Lionel, FERRANDIS Christophe, ORENGA de GAFFORY Henri, MONTEMAGNI Louis, BINDI Nicolas et NOVELLA Pierre, a été totalement emporté par les eaux du ruisseau "Poghju" sur une longueur d'environ 250 mètres (voir plan cadastral N° 7 et photos N° 7-1 à 7-7). Il est à noter que ces intempéries ont mis à découvert, à cet endroit, une partie de la canalisation d'eau agricole propriété de l'OEHC ainsi qu'une ligne électrique moyenne tension enterrée;
- **le chemin carrossable communal dit de "Poggio d'Oletta à Patrimonio" (partie nord du chemin) au lieu-dit "Brietta"** alimentant le hameau où résident les familles GILORMINI, GUERRINI et FRATANI et où travaillent de nombreux viticulteurs de la région est impraticable, la crue des ruisseaux de Brietta et de Juvencula ayant endommagé une portion d'environ 300 mètres de ce chemin. En outre, sur cette voirie, **l'ouvrage permettant la traversée du ruisseau de Juvencula** a été complètement détruit et est à reconstruire (voir plan cadastral N° 5 et photos N° 5-1 à 5-9);
- **le chemin carrossable communal dit de "Poggio d'Oletta à Patrimonio" (partie sud du chemin) a été endommagé aux lieux-dits "San Quilico" et "E Piane"** empêchant notamment le vigneron Yves Leccia de pouvoir accéder à ses vignes sises aux lieux-dits "E Croce" et "Partinellone". Plus particulièrement, sur cette portion du chemin, **les ouvrages de traversée des ruisseaux de San Quilico et de Furcioni** ont été complètement détruits et sont à reconstruire (voir plan cadastral N° 6 et photos N°6-1 à 6-3);
- **le chemin carrossable d'accès à la station d'assainissement du village** a lui aussi été endommagé sur environ 50 mètres ainsi d'ailleurs que **les abords de la station** elle-même qui ont été creusés profondément par la circulation des eaux de pluie. En outre, **la canalisation d'évacuation des effluents de sortie de station est rompue et a été mise à nu** sur environ 30 mètres (voir plan cadastral N° 2 et photos N° 2-1 à 2-7);
- **le chemin carrossable communal dit de "Poggio"** reliant le village au site des sources et passant par les zones dénommées "Petricajo", "Erbajolo" et " Pietralarella" a été très endommagé, empêchant tout accès sur site pourtant indispensable compte tenu de la présence des ouvrages de captage d'eau et de réseaux de transport de l'eau potable vers les réservoirs communaux. En outre, **une grande partie de notre canalisation d'amenée d'eau potable a été mise à nu** sur environ 250 mètres (voir plan cadastral N° 1 et photos N° 1-1 à 1-25).



## 2. DEGATS CONSTATES AU NIVEAU DES INFRASTRUCTURES DEPARTEMENTALES

De nombreux dégâts ont été constatés au niveau de la voirie et des autres ouvrages propriété du Département de la Haute-Corse (voiries obstruées et/ou endommagées, ouvrages d'art abîmés) et, en particulier:

- la D 238 est endommagée au lieu-dit "Strette de Poggio" en limite des communes de Poggio d'Oletta et de St-Florent (tapis d'enrobé arraché par la crue du Poggio responsable des inondations de Saint-Florent et de la plaine de Poggio) (voir plan cadastral N° 8 et photos N°8-1 à 8-3);
- un mur de soutènement s'est effondré sur une longueur d'environ 15 mètres au lieu-dit "Furcioni" sur la D 238 (voir plan cadastral N° 4 et photos N° 4-1 à 4-2);
- un mur de soutènement s'est également effondré sur une longueur d'environ 10 mètres au lieu-dit "Olivacce" sur la D 238 en amont du bâtiment communal (voir plan cadastral N° 2 et photos N° 2-1 à 2-7);
- une partie du tapis d'enrobé a été arraché sur la D 38 au lieu-dit "Capotenente" (voir plan cadastral N° 3 et photos N° 3-1 à 3-3);
- la majorité des ouvrages d'évacuation des eaux pluviales situés sur la D 238 et la D 38 (à l'emplacement des talwegs) sont encombrés par d'importantes coulées de pierre causées par la descente des eaux de pluie sur des terres mises à nu par l'incendie dévastateur du mois d'août dernier (voir plan cadastral N° 3 et photos N° 3-1 à 3-3 pour un exemple ).

## 3. DEGATS CONSTATES AU NIVEAU DES PROPRIETES PRIVEES

Principalement, il m'apparaît important de vous signaler:

- la perte d'environ 3 ha de vignes (variété Nielluccio) par Mr Christophe FERRANDIS au lieu-dit "Morta Piana" (voir plan cadastral N° 7 partie hachurée en orange);
- la perte d'environ 1/2 ha de vignes (variété Muscat) par Monsieur Pierre NOVELLA au lieu-dit "Pacciolo" (voir plan cadastral N° 7 partie hachurée en rose) ;
- la perte de quelques oliviers par Mr Henri ORENGA de GAFFORY au lieu-dit "Porcellese"(voir plan cadastral N° 7 partie hachurée en vert);
- la destruction d'un pont d'accès à la maison d'habitation de Mr Henri ORENGA de GAFFORY au lieu-dit "San Quilico" (voir plan cadastral N° 5).



Je vous communique également un devis estimatif des travaux nécessaires à une remise en état des seuls dégâts constatés aux biens communaux d'un montant de 155 K€/HT.

Je me permets d'insister sur l'urgence à effectuer les travaux nécessaires de réparation de nos infrastructures afin que nos concitoyens puissent retrouver une vie à peu près normale sur notre territoire communal durement éprouvé ces deux dernières années.

Je reste bien entendu à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie de croire, Monsieur le Sous-préfet, à l'assurance de ma parfaite considération.

Le Maire



Antoine VINCENTI

Pièces jointes:

Plans cadastraux et photos

Devis estimatif des travaux de remise en état des biens communaux